



Rapport d'audit accessibilité pour le site www.aube.fr

Rapport d'audit RGAA pour **Aube en Champagne, Le Département**.



25/04/2023 – Version 1.0

Propriété EOLAS – Confidentiel



Suivi des modifications

| Version | Date | Auteur | Motif |
|------------|------------|------------------|---|
| 1.0 | 25/04/2023 | Camille DALVERNY | Elaboration initial du rapport d'audit |
| | | | |



Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Introduction..... | 5 |
| 1.1 Accessibilité du site..... | 6 |
| 1.2 Note sur le relevé des non-conformités | 6 |
| 1.3 Obligation d’affichage | 6 |
| 1.3.1 Mention sur la page d’accueil..... | 7 |
| 1.3.2 Déclaration d’accessibilité | 7 |
| 1.3.3 Schéma pluriannuel de mise en accessibilité | 7 |
| 2. Images | 7 |
| 2.1 Images porteuses d’information | 7 |
| 2.2 Images de décorations | 8 |
| 3. Couleurs..... | 9 |
| 3.1 4.1 Composants d’interfaces..... | 10 |
| 4. Eléments obligatoires..... | 10 |
| 4.1 Indication du type de document et validité du code HTML..... | 11 |
| 5. Structuration de l’information | 12 |
| 5.1 Structuration des listes..... | 12 |
| 5.2 Les citations | 13 |
| 6. Présentation de l’information | 13 |
| 6.1 Utilisation exclusive de CSS pour la présentation | 14 |
| 6.2 Visibilité du focus | 15 |
| 6.3 L’information donnée uniquement par..... | 15 |
| 6.4 Affichage 200%..... | 16 |
| 6.5 Désactivation des styles..... | 16 |
| 7. Formulaires | 17 |
| 7.1 Regroupement des items d’une liste de choix | 17 |
| 7.2 Contrôles de saisie et aide à la saisie | 18 |
| 8. Consultation..... | 19 |



| | | |
|-----|---|----|
| 8.1 | Accessibilité des documents en téléchargement (13.3)..... | 19 |
| 9. | Conclusion | 20 |

1. Introduction

La version utilisée pour réaliser les tests est la version 4.1 du RGAA.

Les technologies utilisées sur le site sont les suivantes :

- HTML5
- CSS
- Javascript

Les outils suivants ont été utilisés pour vérifier l'accessibilité :

- WCAG Contrast Color Checker
- Stylus
- Web Developer Toolbar
- headingsMap
- Inspecteur du navigateur

La restitution des contenus avec les technologies d'assistance a été testée conformément à l'environnement de test décrit dans le RGAA 4.1 :

- NVDA 2022.2 + Firefox

Echantillon

L'audit a porté sur un échantillon de 12 pages.

| Echantillon | | |
|-------------|-------------------|---|
| Page | Titre | Url |
| P01 | Accueil | https://www.aube.fr/ |
| P02 | Contact | https://www.aube.fr/189-nous-contacter.htm |
| P03 | Mentions légales | https://www.aube.fr/10-credits-et-mentions-legales.htm |
| P04 | Accessibilité | https://www.aube.fr/11-accessibilite.htm |
| P05 | Plan du site | https://www.aube.fr/12-plan-du-site.htm |
| P06 | Page de recherche | https://www.aube.fr/13-resultats-de-recherche.htm?searchString=test&search=ok&idtf=13 |
| P07 | Page de contenu | www.aube.fr/112-protection-enfance.htm |
| P08 | Page liste | https://www.aube.fr/15-guides.htm |
| P09 | Page agenda | https://www.aube.fr/agenda/72/14-orchestre-symphonique-de-l-aube-les-concerts-de-mai.htm |

| | | |
|-----|-----------------|--|
| P10 | Offres d'emploi | https://www.aube.fr/166-offres-d-emploi.htm |
| P11 | Annuaire | www.aube.fr/17-annuaire-services-departement.htm |
| P12 | Elu | https://www.aube.fr/elu/4/30-guy-bernier.htm |

Une grille d'audit est annexée à ce rapport, elle contient les résultats du contrôle de chaque page de l'échantillon au regard des critères de contrôle RGAA applicables.

1.1 Accessibilité du site

Le niveau global de conformité relevé atteint **67,85%** de conformité sur l'ensemble des pages auditée.

Le taux moyen de conformité s'élève à 89,5%.

Le site présente un niveau général d'accessibilité correct.

Les principales personnes impactées par les non-conformités sont celles qui utilisent des technologies d'assistances de type lecteur d'écran.

Les non-conformités les plus bloquantes sont :

- **Le focus n'est pas assez visible à la navigation au clavier**
- **Il n'y a pas de solution alternative au captcha des formulaires de contact**
- **Les messages d'erreur des formulaires de contact n'accompagnent pas à la correction**

1.2 Note sur le relevé des non-conformités

Ne sont cités dans ce rapport que quelques exemples issus du relevé des non-conformités (tableau joint).

De plus, le relevé d'audit mentionne les différents types de non-conformités, mais ne cite pas toutes les occurrences. Toutes les erreurs relevées doivent donc être accompagnées, en phase de correction, d'une vérification attentive afin de détecter toutes les occurrences d'une non-conformité sur chaque page du site.

1.3 Obligation d'affichage

Nous rappelons ici les obligations d'affichage définies par le [décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019](#) relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne.

Le défaut de publication est passible d'une sanction financière de 20 000 € par publications, par site et par an.

1.3.1 Mention sur la page d'accueil

Sur la page d'accueil au moins, vous êtes tenu d'afficher ce niveau. Cette mention peut être cliquable et conduire vers la page Accessibilité ou vers la déclaration d'accessibilité. Elle doit être rédigée sur le modèle : « **Accessibilité : partiellement conforme** ». Cette mention peut être le lien vers la page « Accessibilité numérique ».

1.3.2 Déclaration d'accessibilité

Vous êtes tenu de publier [une déclaration d'accessibilité](#). Le RGAA 4 vous en fournit un modèle et le détail.

1.3.3 Schéma pluriannuel de mise en accessibilité

Vous devez également mettre en place un schéma pluriannuel d'accessibilité et des plans annuels de mise en application de ce schéma. [Le RGAA 4 en définit les contours et les éléments à détailler](#).

Ces documents doivent être accessibles depuis les déclarations d'accessibilité des sites.

À titre d'exemple, consultez le [Schéma pluriannuel de mise en accessibilité de la région Île-de-France et son plan annuel](#).

2. Images

Donner à chaque [image porteuse d'information](#) une [alternative textuelle](#) pertinente et une [description détaillée](#) si nécessaire. Lier les [légendes](#) à leurs images. Remplacer les [images textes](#) par du [texte stylé](#) lorsque c'est possible.

2.1 Images porteuses d'information

Pour créer une alternative aux images, il existe plusieurs méthodes, listées ci-dessous.



Pour les balises ``, `<area>`, `<input type="img">` :

- attribut `alt="[alternative]"` ;
- propriété `aria-labelledby="ID-texte-alternatif"` ;
- propriété `aria-label="[alternative]"` ;
- attribut `title="[alternative]"`.

Pour les balises `<svg>` :

- attribut `role="img"` et : o propriété `aria-label="[alternative]"` ;
 - propriété `aria-labelledby="ID-texte-alternatif"` ;
 - attribut `title="[alternative]"`.

Pour les balises `<object>` de `type="image"` ou `<embed>` de `type="image"` ou `<canvas>` :

- propriété `aria-label="[alternative]"` ;
- propriété `aria-labelledby="ID-texte-alternatif"` ;
- attribut `title="[alternative]"`.

Note : la propriété `aria-labelledby` est utilisée pour créer une liaison entre le passage de texte qui fait office d'alternative et l'image sur le modèle :

```
<p id="id-texte">>[texte alternatif]</p>
```

```

```

2.2 Images de décorations

Une image de décoration ne contient aucune information indispensable à la compréhension du contenu auquel elle est associée. Il est important que ces images ne soient pas restituées par les technologies d'assistance (ex. lecteur d'écran).

Note : la propriété `aria-hidden="true"` empêche la restitution par les technologies d'assistance, elle doit être utilisée sur les balises `<svg>`, `<object>`, `<embed>`, `<canvas>` pour marquer les images comme décoratives.

Constat

Dans certains cas, les images porteuses d'information n'ont pas une alternative textuelle pertinente (Critère 1.3). Ou bien, certaines images de décorations ont une alternative textuelle alors qu'elle n'est pas nécessaire. (Critère 1.2)



Exemple

Sur la page d'accueil par exemple, l'alternative textuelle du logo n'est pas pertinente : « D10 ». Aussi, l'image de la Cité du Vitrail n'est pas porteuse d'information pourtant elle a une alternative textuelle.

Correction

Dans ce cas, il est pertinent de saisir en alt du logo = "Aube en Champagne, le Département".

Supprimer l'alternative textuelle de l'image de la Cité du Vitrail et la laisser vide.

3. Couleurs

Ne pas donner l'information uniquement par la couleur et utiliser des contrastes de couleurs suffisamment élevés pour les textes, les composants d'interface ou les éléments porteurs d'informations.

Certaines personnes perçoivent peu ou mal les couleurs ou les associations de couleurs, il est donc nécessaire de fournir des textes avec un rapport de contraste suffisant par rapport au fond.

- Pour les textes qui ont une taille de police calculée inférieure à 24px sans effet de grasse ou une taille de police calculée inférieure à 18,5px avec effet de grasse, le rapport de contraste entre la couleur du texte (y compris le texte en image) et son arrière-plan doit être de 4.5:1, au moins.
- Pour les textes qui ont une taille de police calculée supérieure ou égale à 24px sans effet de grasse ou une taille de police calculée supérieure ou égale de 18,5px avec effet de grasse, le rapport de contraste entre la couleur du texte (y compris le texte en image) et son arrière-plan doit être de 3:1, au moins.

Vous pouvez contrôler les contrastes grâce à l'extension Firefox WCAG Contrast Checker ou l'outil Colour Contrast Analyser. S'il est impossible de modifier les couleurs, vous pouvez mettre en place un mécanisme alternatif pour obtenir des contrastes suffisants. Ce mécanisme alternatif doit être accessible et suffisamment contrasté.



Vous pouvez voir un exemple de ce type de mécanisme sur le site AccessConfig. Dans les réglages d'accessibilité, vous trouverez une option qui permet d'afficher le site avec des contrastes renforcés et inversés.

3.1 4.1 Composants d'interfaces

Un composant d'interface est un élément avec lequel l'utilisateur peut interagir, par exemple un bouton, un lien, une zone de saisie. Certains composants peuvent être plus complexes comme un menu, une fenêtre de dialogue, un système d'onglets. Enfin un composant d'interface peut être basé sur des éléments natifs de HTML ou développés de toutes pièces en JavaScript et des attributs WAI-ARIA. En particulier pour les éléments ayant des attributs WAI-ARIA correspondant à un motif de conception il est recommandé de considérer le document WAI-ARIA 1.1 Authoring Practices lors de leur implémentation.

Certaines personnes perçoivent peu ou mal les couleurs ou les associations de couleurs, il est donc nécessaire de fournir des composants d'interface avec un rapport de contraste suffisant de 3.1 par rapport à leur environnement et leurs différents états.

Vous pouvez contrôler les contrastes grâce à l'extension Firefox WCAG Contrast Checker ou l'outil Colour Contrast Analyser. S'il n'est pas possible de respecter les contrastes de couleurs, proposer un mécanisme permettant de modifier les couleurs pour obtenir des contrastes suffisants.

Constat

On retrouve des problèmes de contraste de couleurs sur la page P12 de l'échantillon.

En effet, le rouge utilisé dans le formulaire de contact pour indiquer notamment les champs obligatoires et le bouton « Régénérer » du captcha n'est pas assez contrasté sur le fond de couleur « abricot ».

Correction

Il faut que ces éléments textes respectent un rapport de contraste de 4.5:1, au moins.

4. Eléments obligatoires



Vérifier que dans chaque page Web, le code source généré respecte [les règles d'écriture](#) correspondant au [type de document](#), que le [titre](#) est pertinent et la [langue par défaut](#), indiquée. Vérifier que les balises ne sont pas utilisées [uniquement à des fins de présentation](#), que [les changements de langues](#) et de direction de [sens de lecture](#) sont indiqués.

4.1 Indication du type de document et validité du code HTML

Les technologies d'assistance, comme les lecteurs d'écran ou les systèmes de contrôle à la voix, s'appuient sur le code des pages pour générer les restitutions et les interactions avec l'utilisateur. Si le code comporte des erreurs (balises mal fermées par exemple), il y a un risque que les fonctionnalités du lecteur d'écran soient impactées, comme la navigation de lien en lien par exemple.

Le RGAA ne requiert pas un code source valide à 100 %, mais il demande que les balises et attributs respectent les spécifications du type de document déclaré. Sauf indication contraire, les attributs et balises non répertoriés par les spécifications sont non applicables (par exemple des attributs de type ng-xx et éléments custom issus des framework).

Les erreurs de code considérées comme des problèmes d'accessibilité sont :

- Des attributs ou balises qui ne respectent pas les règles d'écriture
- Des balises imbriquées de manières inappropriées
- Des valeurs d'attribut ID répétées
- Des attributs HTML doublés sur un même élément

Constat

Certaines pages contiennent des erreurs de code HTML.



1. **Warning** The `banner` role is unnecessary for element `header`.
From line 126, column 1; to line 126, column 39
`div>` `<header id="bandeauHaut" role="banner">`
2. **Warning** The `navigation` role is unnecessary for element `nav`.
From line 198, column 25; to line 198, column 57
`<nav id="menu" role="navigation">`
3. **Error** Element `span` is missing one or more of the following attributes: `role`.
From line 567, column 41; to line 567, column 90
`Fermer`
Attributes for element `span`:
[Global attributes](#)
4. **Warning** The `main` role is unnecessary for element `main`.
From line 592, column 5; to line 592, column 76
`iv>` `<main id="corps" role="main" class="sansAccrocheImage sansAccrochePage">`
5. **Warning** The `contentinfo` role is unnecessary for element `footer`.
From line 753, column 5; to line 753, column 47
`<footer id="bandeauBas" role="contentinfo">`

Sur l'ensemble des pages subsiste des erreurs HTML à corriger

Correction

Vérifier l'absence d'erreurs de code HTML dans les pages ou les écrans. Utiliser par exemple <https://validator.w3.org/nu/> pour déceler les erreurs à corriger. Corriger les erreurs.

5. Structuration de l'information

Utiliser des [titres](#), des [listes](#), et des citations pour structurer l'information. S'assurer que la structure du document est cohérente.

5.1 Structuration des listes

La structuration en listes permet aux personnes utilisant un lecteur d'écran de consulter plus rapidement le contenu, grâce à des raccourcis spécifiques. L'utilisation de listes indexées (``) permet, en outre, de restituer parfaitement l'ordre hiérarchique des contenus.



L'utilisation de liste de définition (<dl>) permet d'associer un terme à sa définition.

Enfin, dans le cas d'une succession de liens, la structuration en liste permet de faire une distinction claire entre chaque lien, ce qui peut s'avérer indispensable dans le cas d'éléments de navigation par exemple. Dans chaque page web, les informations regroupées visuellement sous forme de [liste](#) non ordonnée doivent utiliser les balises ou les attributs WAI-ARIA role="list" et role="listitem".

Constat

Certaines pages contiennent des contenus présentés sous forme de liste qui n'utilisent pas, ou mal, les éléments de listes HTML. C'est le cas sur les pages P02, P03, P07, P08 et P10.

(Critère 9.3)

Par exemple, la liste des horaires en P02.

**Accueil téléphonique et
accueil physique :**

du lundi au vendredi

- 8h30 - 12h30

- 14h - 17h30

Correction

Structurer les liens et/ ou les éléments successifs non ordonnés de cette liste avec les balises .

5.2 Les citations

Les citations courtes doivent être structurées via une balise <q>. Les blocs de citations doivent être structurés au moyen d'un élément <blockquote>.

Constat

Certaines citations ne sont pas correctement structurées. C'est le cas sur les pages P06 et P09.

6. Présentation de l'information



Utiliser des [feuilles de styles](#) pour [présenter de l'information](#). S'assurer que l'information reste [compréhensible](#) lorsque les feuilles de styles sont désactivées. Vérifier l'effet de l'agrandissement à 200 % de la [taille des caractères](#) et de la redéfinition des propriétés d'espacement sur la lisibilité. S'assurer que les liens sont correctement identifiables, que la [prise de focus](#) est signalée et que l'utilisateur a le contrôle des contenus additionnels qui deviennent visibles au survol ou au focus. S'assurer que les [contenus cachés](#) sont ignorés par les technologies d'assistance et que l'information n'est pas donnée uniquement par la [forme, taille ou position](#) d'un élément.

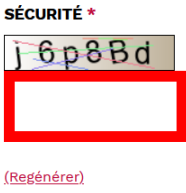
6.1 Utilisation exclusive de CSS pour la présentation

Certains utilisateurs qui présentent des déficiences visuelles ou des troubles cognitifs (dyslexiques par exemple) vont avoir besoin d'adapter la présentation des pages avec leurs propres mises en forme. Cela est possible sans difficulté si le site web utilise exclusivement les feuilles de styles CSS pour réaliser les mises en forme. L'utilisation d'attributs et balises HTML de mise en forme rend ces adaptations plus compliquées, sinon impossibles.

[Le RGAA donne la liste des attributs et balises qu'il est interdit d'utiliser](#)

Constat

Certaines pages contiennent des contenus qui utilisent des balises ou des attributs de mise en forme. C'est le cas sur la page P02 ou il y a au moins 1 attribut ou balise de présentation.



au moins 1 attributs ou balises de présentation

Correction

- Remplacer par des directives de styles CSS toutes les balises et tous les attributs de mise en forme référencés par exemple
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres contenus qui ont recourt à des balises ou des attributs de mise en forme.

6.2 Visibilité du focus

Les utilisateurs qui ne peuvent pas utiliser la souris ont besoin de pouvoir se repérer dans la page lorsqu'ils naviguent avec la touche de tabulation.

Les handicapés moteurs qui naviguent au clavier peuvent rencontrer des difficultés considérables à l'utilisation du contenu s'ils ne sont pas en capacité de repérer où se situe l'indication visuelle du focus et ses déplacements.

Par défaut, le navigateur propose une indication visuelle de la prise de focus sous la forme d'un effet de bordure. Cet effet de bordure est personnalisable au moyen de la directive `outline`. Supprimer cette indication visuelle de prise de focus, par exemple en utilisant des directives comme `outline:none`, rend la navigation dans le contenu très difficile et dans la plupart des cas impossible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser la souris.

Constat

Lors de la navigation au clavier, le focus n'est plus visible sur certains éléments, sur plusieurs pages de l'échantillon, souvent à cause d'un manque de contraste. Par exemple sur la page P06 où le focus est indiqué par le soulignement de l'article qui n'est pas assez contrasté. (Critère 10. 7)

SANTÉ/SOCIAL 20 avril 2023

**Lancement de 2 appels à projets
dans le cadre du programme FSE+**

Correction

Supprimer dans les CSS toutes les directives visant à supprimer ou rendre invisible l'indication visuelle de la prise de focus (`outline`) ;

Ou bien surcharger les styles existants pour proposer une indication visuelle de la prise de focus personnalisée et dans ce cas, vous devez vous assurer que la prise de focus définie respecte les requis de contraste (rapport de contraste de 3 minimum entre la couleur de l'indication du focus et les couleurs environnantes) ;

Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres éléments pour lesquels l'indication visuelle de la prise de focus serait également supprimée ou dégradée

6.3 L'information donnée uniquement par...

Lorsqu'une information est donnée uniquement par la forme, la taille ou la position (par exemple un texte agrandi, la position d'un symbole, une consigne qui indique un emplacement ou la forme d'un objet dans la page etc.) les personnes aveugles ne pourront pas avoir l'information.

Il est donc nécessaire de fournir cette information d'une autre manière, lorsque l'information fait partie d'un élément interactif, le plus simple est d'utiliser un titre.

Note : cela ne concerne que les informations données par la forme, la taille ou la position d'élément ou de composant qui ne font pas partie d'un motif de conception ARIA. Par exemple dans un système d'onglets, l'effet de mise en forme pour indiquer l'onglet actif est traité par l'utilisation d'une propriété spécifique.

Constat

Certaines pages contiennent des indications données uniquement par la forme, la taille, ou la position. L'indication de page active dans le fil d'Ariane est uniquement donnée par un changement de forme (mise en gras).

Correction

- Ajouter un `aria-current="true"` sur le lien de la page active ;
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres indications données uniquement par la forme, la taille, ou la position.

6.4 Affichage 200%

Dans chaque page web, l'augmentation de la [taille des caractères](#) jusqu'à 200 %, au moins, ne doit pas provoquer de perte d'information.

Constat

Sur la page P11 de l'échantillon, l'utilisateur qui souhaite afficher le contenu à 200% va rencontrer plusieurs problèmes : des superpositions peu contrastées, perte du moteur de recherche mais surtout, perte totale du contenu de la page. En effet, ni la carte, ni la liste des résultats, ni le moteur de recherche ne s'affichent.

Correction

Faire en sorte que aucune perte de contenu soit constatée lorsque l'on affiche à 200% minimum.

6.5 Désactivation des styles

Dans chaque page web, le contenu visible porteur d'information doit rester présent lorsque les feuilles de styles sont désactivées.

Constat

Sur certaines pages, c'est le cas de la page P11 de l'échantillon, lorsque l'on désactive les styles, le contenu de la page n'est plus lisible ni compréhensible.

Correction

Il faut veiller à ce que les contenus restent lisibles et compréhensibles même lorsque les styles sont désactivés.

7. Formulaires

Pour chaque formulaire, associer chacun de ses [champs](#) à son [étiquette](#), grouper [les champs de même nature](#) et leur donner une [légende](#), structurer les listes de choix de manière pertinente, donner à chaque [bouton](#) un intitulé explicite. Vérifier la présence de suggestions lors des erreurs de saisie, s'assurer que le [contrôle de saisie](#) est accessible, que la finalité des champs peut être déduite et que l'utilisateur peut garder le contrôle sur ses données à caractère financier, juridique ou personnel.

7.1 Regroupement des items d'une liste de choix

Dans une liste déroulante (balise <select>), cette règle concerne un ensemble d'items (balises <option>) pouvant être regroupés par leur nature. Le regroupement vise à identifier les items devant être traités comme un ensemble (par exemple, une liste de départements regroupés par régions).

Pour chaque balise <select>, les items de même nature d'une liste de choix doivent être regroupés avec une balise <optgroup>.

Constat



Dans la page « Carte des lieux d'accueil » P11 de l'échantillon, les catégories de la strate de recherche constituent une liste de choix pouvant être regroupés par leur nature (critère 11.8). Sauf, qu'ils ne sont pas correctement regroupés.



Correction

Pour chaque balise <select>, les items de même nature d'une liste de choix doivent être regroupés avec une balise <optgroup>.

7.2 Contrôles de saisie et aide à la saisie

Les formulaires sont souvent accompagnés de message d'aide, d'erreur ou de confirmation. Certains utilisateurs comme les personnes aveugles peuvent ne pas prendre connaissance de ces messages. D'autres comme les personnes handicapées intellectuelles peuvent ne pas les comprendre.

Plusieurs catégories de messages sont considérées : les indications de champs obligatoires, les messages d'erreurs de saisie, les indications de format obligatoires, les messages d'aides.

Les principes à respecter sont les suivants :

- Indiquer les champs obligatoires avant la saisie sauf si tous les champs optionnels sont indiqués. L'indication peut être un texte explicite situé avant le formulaire, dans le label, dans un texte lié au champ par la propriété aria-describedby ou par l'intermédiaire d'un attribut title. Cette indication peut être accompagnée ou non de la propriété aria-required ou l'attribut required
- Indiquer si nécessaire les formats de saisie obligatoires qui font l'objet d'une vérification. L'indication peut être dans le label, dans un texte explicite lié au champ par la propriété aria-describedby ou par l'intermédiaire d'un attribut title
- Lier tous les messages d'aide ou d'erreur aux champs concernés en positionnant le message d'erreur dans le label ou en le liant avec la propriété aria-describedby
- Ajouter dans les messages d'erreur liés aux formats obligatoires un exemple de saisie réelle, par exemple pour l'email, le téléphone, etc.

Constat

Certaines pages contiennent des messages d'aide ou d'erreur qui ne sont pas pertinents (critère 11.11). Par exemple sur la page « Nous contacter », la page P02 de l'échantillon.

Aucun exemple de saisie réelle n'est présent dans le message d'erreur afin d'accompagner à la correction.

Correction

Ajouter un exemple de saisie réelle d'email dans le message d'erreur tel que « Veuillez saisir une adresse mail valide exemple@mail.com ». Ces infobulles sont personnalisables avec [l'API de validation](#).

8. Consultation

S'assurer que l'utilisateur a le contrôle des actions imposées après un certain délai notamment les [procédés de rafraîchissement](#), Donner la possibilité de contrôler les [changements brusques de luminosité](#), les ouvertures de nouvelles fenêtres et les [contenus en mouvement ou clignotants](#). S'assurer que les expressions inhabituelles et le jargon sont explicités. Proposer des [versions accessibles](#) des documents en téléchargement ou les rendre accessibles. S'assurer que le contenu puisse être consulté quelque-soit l'orientation de l'écran et au moyen de [gestes simples](#). Permettre d'annuler les actions déclenchées par un mouvement et d'accéder aux mêmes fonctionnalités par une alternative, sans mouvement.

8.1 Accessibilité des documents en téléchargement (13.3)


Lorsqu'un document en téléchargement (docx, pdf, odt) contient une ou des informations qui ne sont pas présentes sur le site ou l'application, le document doit être accessible ou proposer une alternative dans un format accessible.

L'accessibilité des documents en téléchargement concerne plus spécifiquement les documents au format PDF qui est particulièrement complexe à rendre accessible.

Les personnes aveugles et déficientes visuelles sont les plus impactées par l'accessibilité des PDF, mais également les personnes dyslexiques qui ne peuvent plus recourir aux fonctionnalités de personnalisation des contenus. Si rendre accessibles les contenus proposés aux formats bureautiques docx ou odt ne pose pas de problèmes particuliers, les difficultés pour le format PDF devraient conduire à privilégier la production d'alternative à un des deux formats bureautiques ou en HTML.

Constat

Au moins une page du site propose en téléchargement un document bureautique non accessible (critère 13.3). Notamment sur les pages P01, P07 et P08.



| Point de contrôle | Passé | Averti | Échoué |
|-----------------------------|-------|--------|--------|
| ✓ Syntaxe PDF | 774 | 0 | 0 |
| ✓ Polices | 10 | 0 | 0 |
| ✗ Contenu | 1831 | 0 | 7 |
| ○ Fichiers incorporés | 0 | 0 | 0 |
| ✓ Langage naturel | 304 | 0 | 0 |
| ✓ Éléments de structure | 11 | 0 | 0 |
| ⚠ Arbre de la structure | 109 | 1 | 0 |
| ✓ Cartographie des rôles | 139 | 0 | 0 |
| ✗ Descriptions alternatives | 238 | 0 | 10 |
| ✗ Métadonnées | 1 | 0 | 2 |
| ✗ Paramètres du document | 2 | 0 | 1 |

Le document pdf « Manger Local » de la page P08, n'est pas accessible. Il n'y a pas d'alternative accessible puisque la visionneuse n'est pas accessible non plus.

Correction

- Rendre le document accessible ou proposer une alternative accessible.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres documents en téléchargement qu'il serait nécessaire de rendre accessible.

Ressource

[Guides de créations de documents bureautiques accessibles](#)

9. Conclusion

Le site est dans l'ensemble en bonne voie pour devenir conforme au RGAA.

Aucune non-conformité n'a été détecté dans les thématiques « Cadres », « Multimédias », « Tableaux », « Liens », « Scripts » et « Navigation » du RGAA.

Il faut veiller à ce que les images de décoration soient bien ignorées par les technologies d'assistance en laissant un alt « » (vide).

Il faut accompagner l'utilisateur dans la correction de ses erreurs dans les formulaires de contact. Ce manque peut être très bloquant pour certains utilisateurs qui ne comprendront pas ce qui est attendu. Aussi, il faut trouver une alternative au Captcha telle que une alternative textuelle sous forme de question simple ou mathématique.

Il faut veiller à ce que le focus soit correctement visible sur l'ensemble des éléments car il constitue pour les utilisateurs naviguant au clavier, la seule indication visuelle de leur navigation.

Dérogations :

- Documents PDF pour charge disproportionnée : il faut mettre à disposition un moyen de contact dédié aux personnes souhaitant obtenir une version accessible
- Les iframes fournies par un service externe et non-gérées par vous.